

SÉANCE DU LUNDI 22 MARS 2021

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault
Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 58
En exercice : 57
Ayant pris part à la délibération : 51
- Présents : 47
- Pouvoirs : 4

Date de convocation :

Mardi 16 Mars 2021

Affichage effectué le :

30 mars 2021

Mise en ligne le :

30 mars 2021

OBJET :

**Décisions prises par le Président
de la Communauté
d'Agglomération Hérault
Méditerranée sur délégation :
compte rendu au Conseil
Communautaire**

N° 003545

Question N°28 à l'O.J.

**Rubrique dématérialisation : 5.2 Fonctionnement
des Assemblées**

- ✓ *VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L. 5211-10 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 ;*
- ✓ *VU la délibération du Conseil Communautaire n°3220 du 11 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.*
- ✓ *VU la délibération du Conseil Communautaire n°3280 du 21 juillet 2020 portant sur la délégation de pouvoir de l'organe délibérant au Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.*

Le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a été amené depuis le conseil communautaire du 14 décembre 2020 à prendre des Décisions dans le cadre de sa délégation générale donnée par l'Organe délibérant par délibération du 21 juillet 2020 afin de faciliter le fonctionnement courant de l'EPCI.

Les membres du Conseil Communautaire sont amenés à prendre acte de l'ensemble des Décisions prises par monsieur le Président durant la période du 09 décembre 2020 au 10 mars 2021 dans le cadre des délégations générales accordées par le Conseil Communautaire au Président, conformément à l'article L 5211-10 du CGCT.

Présents :

ADISSAN : M. Patrick LARIO. **AGDE :** M. Gilles D'ETTORE, Mme Eve ESCANDE, M. Sébastien FREY, Mme Véronique REY, M. Jérôme BONNAFOUX, Mme Sylviane PEYRET, Mme Christine ANTOINE, M. Thierry DOMINGUEZ, Mme Chantal GUILHOU, M. François PEREA, Mme Véronique SALGAS, M. Thierry NADAL, M. André FIGUERAS. **AUMES :** M. Michel GUTTON. **BESSAN :** M. Stéphane PEPIN-BONET, Mme Marie-Laure LLEDOS, M. André ALBERTOS, Mme Simone BUJALDON. **CASTELNAU DE GUERS :** M. Didier MICHEL. **CAUX :** M. Jean-Charles DESPLAN, Mme Virginie DORADO. **CAZOULS D'HÉRAULT :** M. Henry SANCHEZ. **FLORENSAC :** M. Vincent GAUDY, Mme Noëlle MARTINEZ, M. Pierre MARHUENDA, Mme Murielle LE GOFF. **LÉZIGNAN LA CÈBE :** M. Rémi BOUYALA. **MONTAGNAC :** M. Yann LLOPIS, Mme Nicole RIGAUD, M. Philippe AUDOUI. **NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE :** Mme Jocelyne BALDY. **NIZAS :** M. Daniel RENAUD. **PÉZENAS :** M. Armand RIVIERE, Mme Aurélie MIALON, M. Jean-Marie BOUSQUET, M. René VERDEIL. **POMÉROLS :** M. Laurent DURBAN, Mme Marie-Aimée POMAREDE. **PORTIRAGNES :** Mme Gwendoline CHAUDOIR, M. Philippe CALAS. **ST PONS DE MAUCHIENS :** Mme Christine PRADEL. **SAINT-THIBÉRY :** M. Jean AUGÉ. **TOURBES :** Mme Véronique CORBIERE. **VIAS :** Mme Sandrine MAZARS, M. Bernard SAUCEROTTE, Mme Pascale GENIEIS-TORAL.

Absents :

AGDE : M. Ghislain TOURREAU. **PÉZENAS :** Mme Danièle AZEMAR. M. Alain VOGEL-SINGER. **SAINT-THIBÉRY :** Mme Joséphine GROLEAU. **VIAS :** M. Jordan DARTIER. M. Olivier CABASSUT.

Mandants et Mandataires :

AGDE : M. Stéphane HUGONNET donne pouvoir à M. Jérôme BONNAFOUX, Mme Françoise MEMBRILLA donne pouvoir à M. Gilles D'ETTORE, Mme Nadia CATANZANO donne pouvoir à M. Thierry NADAL. **NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE :** M. Edgar SICARD donne pouvoir à Mme Jocelyne BALDY.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET.

Rapporteur : M. Gilles D'ETTORE

RECU EN PREFECTURE

Le 30 mars 2021

VIA DOTELFC - EAST Actes

034-243400819-20210322-D00354510-DE

N° de l'acte	Intitulé de l'acte
N°001984	Travaux de mise aux normes des quatre forages à Portiragnes : avenant au lot 1 « Portiragnes village » pour un montant de 27 770 € HT portant le marché à la somme de 231 519 € HT et au lot 2 « Portiragnes plage » pour un montant de 18 034 € HT portant le marché à la somme de 158 205 € HT avec le mandataire du Groupement SAUR-LE MARCORY
N°001985	Mission de contrôle technique pour la reconstruction de la piscine de Pézenas : pour un montant de 1 500 € HT avec le Bureau VERIAS CONSTRUCTION, correspondant à la mission Environnement portant le marché à la somme de 29 940 € HT
N°001986	Restauration des berges après démantèlement de la station du Courredous à Agde : Avenant n°1 de 9 845 € HT au lot 1 « démantèlement de la station d'Exhaure » avec l'entreprise JM DEMOLITION portant le marché à 70 495 € HT
N°001987	Prolongation du contrat « maintenance et software assurance » avec la société ABERIA afin de le prolonger le contrat jusqu'au 31 décembre 2020, conformément aux clauses financières de l'avenant
N°001988	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des concessions de service public pour la gestion de l'eau potable et l'assainissement collectif des communes de Nézignan l'Evêque, Saint-Pons de Mauchiens et Pézenas (assainissement uniquement) avec le Bureau d'étude EYSSERIC ENVIRONNEMENT pour un montant de 37 058 € HT
N°001989	Réalisation d'un audit de fonctionnement pour les stations d'exhaures et le Clapet hydraulique de Vias – lot 1 « diagnostic structure bâtiments » : attribution du marché au Cabinet BRL INGERIERI pour un montant de 18 530,00 € HT
N°001990	Avenant au marché n°1706 relatif à la mise en culture de jardinières pour une durée de trois mois soit jusqu'au 31 mars 2021 avec la SCEA FANFELLE GAUSENS pur un montant estimatif de 12 000 € HT
N°001991	Restauration et entretien du fleuve Hérault – exercice 2 : attribution du marché à l'entreprise SARL ARF pour montant de 93 913,00 € HT
N°001992	Budget Annexe PAEHM « La Capucière » : contrat de prêt 2020 avec la Caisse d'Epargne : montant du contrat de prêt de 3 000 000 euros
N°001993	Convention pour l'accompagnement d'un agent du service « territoire et emploi » en vue de la validation des acquis de l'expérience avec le G.I.P. FORMAVIE pour un montant de 125 € à la charge de la CAHM
N°001994	Contrat de location avec la SCI CAMI pour un loyer mensuel de 120 € et mise à disposition de l'Association « Escola Dai Sarret » à titre gracieux d'un local situé au 33 rue Jean Roger à Agde
N°001995	Centre aquatique de l'Archipel à Agde – requête en référé expertise auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans le cadre des désordres relatifs au bassin inox : autorisation d'ester en justice donnée au Cabinet CGCB et associés
N°001996	Renouvellement du contrat de maintenance-assistance et accompagnement méthodologique du logiciel REGARDS avec le Cabinet Ressources Consultants Frances pour un an renouvelable deux fois : <ul style="list-style-type: none"> - Redevance forfaitaire annuelle au titre maintenance/assistance est fixée 4 146,08 € HT - Redevance annuelle au titre de l'accompagnement maintenance/assistance est fixée à 2 348,24 € HT - La journée de travail supplémentaire est fixée à 1 432,67 € HT - Le forfait frais de déplacement sur site est fixé à 208,41 € HT la journée ou demi-journée
N°001997	Convention de partenariat pour l'accueil et la formation d'un apprenti au service Innovation numérique au sein de la DSI et numérique avec le CFA EnSup-LR pour la période du 16/11/2020 au 15/11/2021 pour un montant de 3 350 €
N°001998	Contrat de maintenance système téléphonique et Software-assurance 2021 avec la Société ABERIA jusqu'au 31 décembre 2021 pour un montant annuel de la redevance de maintenance à 3 654,70 € HT et le montant annuel de La Software Assurance à 2 438,11 € HR
N°001999	Elaboration d'un projet de conservation d'espèces protégées : chauve-souris « Murin à oreilles échancrées » et « Grand rhinolophe » : mission attribuée au Cabinet BATIVERSITE et Olivier BELON pour un montant total de 23 500,00 € HT
N°002000	Réseau Lumen R2vélateur de Potentiels : convention de formation professionnelle avec Mme J. SAUCEROTTE pour les Elus communautaires et les agents de la CAHM pour un montant de 8 000 € TTC
N°002001	Avenant à la Décision de la CAHM n°2014-001710 « dossier règlementaire et de régularisation administrative du captage du puits de Brassat commune de Castelnau de Guers pour un montant de 1 800 € HT
N°002002	Renouvellement de l'adhésion de la CAHM à l'ADCF pur l'année 2021 pour une cotisation annuelle de 8 462,265 € net
N°002003	Suppression de la régie de recettes et d'avances des aires de grand passage des gens du voyage

N°002004	Travaux de réaménagement en bureaux et salles de réunion du 2 ^{ème} et 3 ^{ème} niveaux de l'immeuble situé 32 rue Jean Roger à Agde : attribution du marché « démolition – gros œuvre à l'entreprise MEDITRAG pour un montant de 92 094,07 € HT
N°002005	Etude des scénarios d'aménagement pour le reclassement du remblai SNCF digue de Saint-Thibéry : attribution du marché au Cabinet SCE pour un montant de 39 054,50 HT afin de réaliser un audit qui mettra en relief des scénarios sur ce linaire afin de garantir le rôle de protection contre les inondations sans obérer les contraintes liées à l'utilisation de la voie ferrée
N°002006	Mise en culture de jardinières appartenant aux communes : déclaration sans suite de la procédure pour cause d'infructuosité et de relancer une nouvelle consultation
N°002007	Renouvellement de l'adhésion 2021 auprès de l'association AGIR pour une cotisation annuelle de 7 000 € HT
N°002008	Convention de mise à disposition d'un local à titre gracieux à l'association IBIS
N°002009	Convention de mise à disposition d'un local à titre gracieux à l'association COMHA
N°002010	Contrat de service des centrifugeuses à boues des stations d'épuration (Bessan, Florensac, Saint-Thibéry) avec la Société ALFA LAVAL pour un montant annuel de 19 937,92 € TTC de 1 ^{ère} année (2021) et pour un montant annuel de 4 968 € TTC pour les années suivantes (2022 et 2023)
N°002011	Contrat de maintenance des licences logicielles et l'abonnement AMR avec la Société DIOPTASE pour un montant annuel de 2 220 € TTC pour la 1 ^{ère} année (2021) et pour un montant de 2 808 € TTC pour les années suivantes (2022 à 2025)
N°002012	Contrat de maintenance avec l'association VIA VOLTAIRE afin de mettre en place un atelier « point d'écoute psychologique » pour un montant de 15 792 €
N°002013	Aires d'accueil des gens du voyage : création d'une régie de recettes
N°002014	Aires d'accueil des gens du voyage : création d'une régie d'avances
N°001215	Convention d'occupation précaire avec la Société SEVEN Occitanie : redevance composée d'une part fixe de 3 120 € par an et d'une part variable en fonction du volume de gaz vendu
N°001216	De passer avec le Groupe MARK & BALSAN un Avenant n°1 de cession afin que celui-ci s'engage à reprendre l'ensemble des droits et obligations résultant du marché de fourniture d'effet d'habillement et d'équipements de protection individuelle du fait de la fusion par absorption de la Société SENTINEL
N°001217	Marché 2021 – véhicules d'occasion de moins de 3.5 tonnes – lot 2 « véhicules utilitaires : attribution du marché à l'entreprise ARC 34 pour un montant de 10 610,20 € HT + frais d'immatriculation d'un montant de 267,76 € net
N°001218	Contrat de location d'un bâtiment de 310 m ² cadastré section AL n°11 avec la commune de Florensac pour un loger de 508,66 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé de son Président

- **PREND ACTE** des Décisions prises par monsieur le Président conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales en la matière.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

**Le Président
Gilles D'ETTORE**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois francs, à compter de sa publication.

#signature#